

Démarche Stationnement écoresponsable



CRECQ
Conseil régional de
l'environnement
du Centre-du-Québec

Résumé

La démarche Stationnement écoresponsable vise à mobiliser, accompagner et sensibiliser différents acteurs dans la gestion, l'aménagement et la réglementation écoresponsable des aires de stationnement.

Celle-ci concerne plus particulièrement les propriétaires et gestionnaires d'aires de stationnement, les promoteurs, les firmes d'aménagement et d'architecture, ainsi que les élus et fonctionnaires municipaux.

L'aménagement d'un stationnement écoresponsable apporte de nombreux avantages environnementaux, économiques et sociaux. Les propriétaires qui se démarquent peuvent recevoir l'attestation Stationnement écoresponsable et bénéficier d'une visibilité offerte par les CRE participants à la démarche.



CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Bailleurs de fonds

Gouvernement du Québec

Principaux partenaires

Conseil régional de l'environnement (CRE) de Montréal •
Montréal • Laval • Capitale-Nationale

Pour plus d'informations

<https://stationnementecoresponsable.com/>
<https://reglementaction.com/>

Budget total | 45 580 \$

Budget 2023-2024 | 16 325 \$

Livrables

Promotion du portrait régional du stationnement; Visite d'un stationnement ayant obtenu l'attestation Stationnement écoresponsable; Réalisation d'une capsule vidéo éducative et promotionnelle; Diffusion de nouveaux outils de sensibilisation et du formulaire d'autoévaluation; Webinaires et événements d'information et de sensibilisation avec divers publics cibles; Rencontres de propriétaires pour accompagner en prévision des travaux de réaménagement et en vue d'obtenir l'Attestation.

Échéance | 04-2021 à 12-2023

Responsable du projet

Arianne Lefebvre

arianne.lefebvre@crecq.qc.ca

(819) 475-1048 poste 215

